



- liste des servitudes d'utilité publique**
-  AC1 : Servitudes relatives à la protection des abords de monuments historiques
  -  I4 : périmètre autour des lignes à haute tension
  -  I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  -  T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
  -  EL11 : Servitudes relatives aux interdictions d'accès le long des routes expresses et des déviations d'agglomération
  -  T7 : Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
  -  PPRSM : périmètre de protection relatif au risque de submersion marine
  -  AS1 : périmètre de protection du captage de Landal
  -  zonage archéologique
  -  parcellaire
  -  bâti
  -  limites communales

MAIRIE DE MINIAC - MORVAN



DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540

Tél. : 02 99 58 51 77  
Fax : 02 99 58 03 55

# Plan Local d'urbanisme

**Annexes**  
Plan des servitudes  
d'utilité publique

échelle 1/12500

